

Les échos beaussaultois

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Nous avons changé trois bornes à incendie défaillantes afin de répondre aux normes des services de secours. Nous allons étudier la pose de nouvelles bornes afin de respecter les distances requises pour l'obtention des permis de construire : 200m en centre bourg et 400m maximum dans les abords.

La rénovation du réseau d'eau du Chemin à l'eau est programmée en début d'année 2019, la réfection de cette route communale sera alors engagée par la suite. Au sujet de la téléphonie mobile, après maintes péripéties, l'ARCEP et l'Etat ont fini par statuer : le choix du financement de l'antenne par les opérateurs mobiles ou l'Etat revient à la municipalité. Nous avons maintenu la sollicitation de l'Etat. Il nous reste à définir le lieu le plus adéquat pour une bonne couverture réseau, tout en respectant le paysage.

Enfin, je vous invite aux vœux 2019 pour dresser un bilan annuel et exposer les projets du Conseil municipal.

BONNES FÊTES à TOUTES et à TOUS !

Laurent FOURNIER.



Lettre-circulaire du Conseil municipal distribuée deux fois par an : juin-juillet et décembre-janvier.

N°10 - Décembre 2018.

Site internet de la commune : mairiedebeaussault

En direct du Conseil municipal

- . Le bâtiment technique communal sera prochainement construit, le permis de construire ayant été délivré récemment.
- . Un des logements communaux vient d'être libéré. Il sera mis en location après réalisation de quelques travaux d'amélioration .
- . Une journée de découverte des terroirs sera programmée début 2019 à Beaussault.
- . Merci à Lionel LEGRAND pour le don du sapin de Noël dressé place de la mairie.

Information des commissions communales

- . **CCAS** : le colis de Noël sera également attribué aux personnes handicapées titulaires d'une carte d'invalidité à hauteur de 80% et qui se sont fait connaître en mairie.
- . **Commission cimetière** : un règlement a été adopté. Il est consultable en mairie ou sur le site internet de la commune.
- . **Commission Communication** : le club informatique beaussaultois animé par Patrick MALLET a repris ses activités après une coupure estivale. Il est ouvert à tous, notamment aux personnes qui se font une montagne de l'usage de cet outil. L'atelier fonctionne un samedi sur deux de 10h à 12h. Se renseigner en mairie.

A propos des commissions et syndicats inter-communaux

- . **SIVOS**. Depuis la dernière rentrée scolaire, 21 enfants fréquentent l'école de Beaussault, 21 celle de Mesnil Mauger et 26 celle de Compainville. Une activité piscine ainsi qu'une animation « chant » sont organisées pour les élèves de Mesnil-Mauger et de Compainville. La classe de Compainville participera au concert de Noël organisé à Forges et

se rendra au cinéma en janvier dans le cadre du projet « Ecole au cinéma ».

. **PETR**. Le PETR a validé le dossier de remplacement déjà effectué des portes et fenêtres de l'école et de la garderie. Les fonds provenant des certificats d'économies d'énergie collectés par le PETR auprès d'entreprises se font cependant attendre.

. **Espace numérique mobile**. Le camion de l'espace numérique mobile commandité par la Communauté de communes des 4 rivières maintient sa venue à Beaussault un lundi sur deux, de 14h à 16h. Se renseigner en mairie.

Le coin des associations

Comité d'animation de Grattennoix :

. Par manque de salle disponible la *poule aux dominos* n'aura pas lieu cette année. Merci à tous les donateurs des années précédentes.

. *Assemblée générale* : vendredi 18 janvier, 20h30

. *Soirée moules-frites* : samedi 8 juin

. *Randonnée pédestre* : 7 juillet, rdv à la Chapelle à 9h30, environ 15 km, apporter son pique-nique

Comité des fêtes de Beaussault :

. 8 mai : *banquet des Anciens*, en lien avec le Comité d'animation de Grattennoix

. 16 juin : *jeux inter-villages* à St Michel d'Halescourt

Association « Le trait d'union » :

. 23 janvier : *galette des rois*

Association des Anciens combattants :

. *Assemblée générale* le 16 mars à 10h30 en mairie de Mesnil-Mauger.

Dates à retenir

. **Vœux du Maire et du Conseil** : vendredi 11 janvier à 19h30 à la salle des fêtes. Remise des prix du concours des maisons fleuries. Exposition de photos sur l'année 2018 à Beaussault.

. **8 mai** : commémoration de l'armistice de 1945.

A savoir sur Beaussault

Présentation de l'entreprise « CharpentesSeinoises ».

Quand deux charpentiers professionnels se rencontrent, l'un originaire de l'Oise, l'autre de Seine-Maritime, et qu'ils projettent de s'associer pour créer une entreprise, ils la dénomment : « CharpentesSeinoises ». C'est ainsi qu'en 2009 Dominique JOLY et Franck DUFOUR ont mis en commun leurs savoir-faire respectifs en s'installant à Beaussault dans des bâtiments appartenant à la commune, en arrière de la mairie. Initialement composée de 3 personnes, l'entreprise en compte actuellement 7 : deux conducteurs de travaux responsables de chantier et co-gérants de la société,

une secrétaire, un apprenti et trois ouvriers dont un qualifié. Concrètement, Dominique JOLY est plutôt en charge de la fabrication, du commercial, des relations clientèle et des devis alors que Franck DUFOUR intervient davantage sur les chantiers pour la pose et le montage des ouvrages.

Le champ d'intervention de l'entreprise qui s'efforce de répondre aux besoins d'un public varié s'est progressivement élargi : charpente traditionnelle, lamellée collée, industrielle, agricole, charpente de maison individuelle, rénovation de charpente, mais aussi bardage, couverture industrielle, création et rénovation de lucarnes, pose de clins, réalisation sur mesure d'abri en bois, tonnelle, garage, sans oublier un agrément RGE pour l'isolation par l'extérieur.

En fonction des projets de construction, il s'avère parfois nécessaire de faire appel à des fabricants extérieurs pour la réalisation des nouvelles charpentes en lamellé-collé, notamment pour certains bâtiments agricoles de hauteur élevée. L'approvisionnement en bois et en fournitures diverses est centré auprès d'entreprises situées à proximité pour plus d'efficacité.

Les gérants se réjouissent de compter parmi leur clientèle plusieurs beaussaultois. Globalement la clientèle est constituée majoritairement d'agriculteurs mais les particuliers en représentent environ 20-25%.

C'est avec plaisir que Dominique JOLY nous précise qu'il a été un jeune collègue de Marcel DUPUIS, beaussaultois, qui l'a initié à certaines techniques professionnelles lorsqu'il est entré en 1981 à l'entreprise DUCLOS qui existait alors à Conteville.

Les « CharpentesSeinoises » sont connues par le bouche-à-oreille, par la participation à différentes foires-expos régionales, également via un site internet : charpentes-seinoises.monentreprise.pro
« Le travail bien fait et ne pas avoir à retourner sur les chantiers, sauf pour y boire un café avec des clients satisfaits », c'est l'ambition de nos entrepreneurs chevronnés. Tél. 09 66 97 08 36.

Informations pratiques

. **horaires d'ouverture de la mairie** : Lundi : 16h-17h30 Vendredi (hors vacances) : 17h30-19h.

. **travaux d'économie d'énergie et d'adaptation du logement à la perte d'autonomie** : possibilité de conseils et de financement pour les personnes à revenu modeste. Projet INHARI. Contacter la mairie.

. **présence verte** : un dispositif au service des personnes âgées (système d'alerte, port de repas,). S'adresser en mairie. . .

. **rappel** : ne pas oublier pour les personnes concernées de **tailler leurs haies** en bordure des routes et chemins communaux. La commune s'en trouvera plus agréable à parcourir. Merci d'avance !